

L'ENIGME DE GLOZEL

UN EXPOSE DU DOCTEUR LUCIEN MAYET

Elle divise géologues et paléontologues en deux camps ennemis : les Anciens et les Modernes. Elle soulève de vives polémiques, des plaintes sont déposées de part et d'autre et la justice est saisie. Cette question passionne les milieux scientifiques.

Le dernier numéro du Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon, dont la fondation remonte à 1822, qui est aussi l'organe des sociétés botanique, d'anthropologie et de biologie de Lyon, publie un exposé de la question dû à M. le Dr Lucien Mayet, chargé du cours d'Anthropologie et Paléontologie humaine à l'Université de Lyon.

M. le docteur Mayet n'est pas un inconnu pour nos lecteurs. Nous avons déjà rendu compte ici de son étude sur les hommes fossiles de Denise écrite en collaboration avec son ami M. Henri Chossegros, conservateur des collections paléontologiques du Musée Crozatier, et publiée par la Revue « La Nature » et par le Bulletin de la Société Académique du Puy.

Cet exposé présente la question et la pose devant la Science avec une scrupuleuse impartialité. Le docteur Mayet lui donne comme titre : **Pourquoi ne pas essayer de déchiffrer la mystérieuse énigme de Glozel dans le calme et la sérénité qu'impose un difficile problème scientifique ?**

— Comment envisager la question de Glozel, ici, dans la saine atmosphère de la Société Linnéenne de Lyon ? Nous ne sommes nullement effrayés des thèses les plus hardies, mais nous nous élevons résolument contre toute polémique qui emprunterait aux réunions électorales leur violence et leur vocabulaire injurieux. Donc, que pensez-vous de Glozel ?

Il m'a paru bien difficile d'étudier la réponse réclamée par le plus aimable des secrétaires généraux et, de plus, l'excellent M. Nicod déclarait exprimer le sentiment de trois mille collègues tous infiniment sympathiques. Voici, rapidement esquissé, en ce début de l'année 1928, le « mystère de Glozel ».

Glozel est un tout petit hameau de la commune de Ferrière-sur-Sichon, dans les montagnes de la Madeleine qui prolongent, au Nord, les Monts du Forez. Là, se trouve enracinée une famille de paysans, les Fradin, endurcis au travail de la terre, fort braves gens, mais — est-il besoin de le dire ? — totalement étrangers aux choses de la préhistoire. Le plus jeune descendant mâle de la dynastie des Fradin, Emile, aujourd'hui âgé de vingt et un ans, défrichait, à la fin de l'hiver de 1924, une pièce de terre avoisinant le ruisseau Vareille, lorsque le 1er mars, il mit à découvert une sorte de fosse ovale, garnie de briques et de cailloux plus ou moins recouverts d'un enduit vitrifié.

L'institutrice de Ferrières, Mlle Picandet, s'intéressa à cette trouvaille. Un de ses collègues, M. Clément, aujourd'hui directeur d'école à Chantelle (Allier), eu-

rioux d'archéologie, s'en occupa aussi et conclut à un four de verrier du moyen âge. Une brique avec inscription bizarre fut déterrée en contiguïté de la fosse. Elle engagea M. Clément à solliciter 50 francs de la Société d'Emulation du Bourbonnais pour indemniser le jeune Fradin du temps qu'il passerait à agrandir le trou. « Aucun intérêt », telle fut la réponse annonçant le refus de la modeste subvention.

Un médecin de Vichy, entraîné aux travaux archéologiques, le docteur Antonin Morlet, fut prévenu, se rendit à Glozel, trouva quelques pièces intéressantes, trailla avec les Fradin. Il se réservait la propriété scientifique du gisement et leur laissait la propriété matérielle des objets provenant des fouilles, qui seraient faites à ses frais.

Glozel se révéla un site d'une richesse exceptionnelle et dès 1926 le docteur Morlet commençait la publication d'une série d'études sur les antiquités glozéliennes.

L'histoire de Glozel s'arrête là. Mais là aussi commence l'Affaire de Glozel.

Sans lien avec les groupements, sociétés, coteries, de la capitale, le docteur Morlet se trouva rapidement en lutte avec divers savants qui, par des offres de collaboration ou d'acquisition, tentaient de mettre la main sur Glozel. Il leur résista, inde irae. Attaqué, il montra un talent de polémiste merveilleux, répondant à un coup de dent par un coup de croc, à l'insinuation venimeuse par le mot à l'emporte-pièce... avec cela de la franchise, le regard droit et loyal, un sourire constant, un esprit endiablé. Désespérant de le mettre knock-out, ses adversaires affectèrent le dédain le disant de bonne foi et parfait gentleman, mais un peu jobard, victime bête d'un petit paysan madré, matois et roublard : Emile Fradin.

L'excès même des attaques fit entrer en lice des défenseurs. Alors que celles-ci émanaient de personnalités qui n'avaient ni fouillé, ni étudié le gisement la défense se renforça de ceux qui allaient à Glozel avec leur expérience des recherches sur le terrain, qui n'étaient pas tout à fait des naïfs ni des ignorants, et qui, chacun dans sa spécialité, apportaient au docteur Morlet leurs connaissances approfondies en géologie, en paléontologie, en préhistoire, en archéologie. Une véritable pestilence se répandit alors dans l'atmosphère de Glozel. A l'étude objective des documents, se substituèrent les attaques contre les personnes; on discuta les titres scientifiques; les uns luttaient à visage découvert, d'autres tenaient les fils de menées ténébreuses dans la coulisse. Les qualificatifs les plus variés s'imprimaient dans les grands quotidiens comme dans les périodiques : aliéné, crélin, piqué, déhant, imbécile, olibrius, canaille, ignare, menteur (pardon ! mensonge) n'est pas employé dans la polémique glozélienne; ce mot se trouve remplacé par « contre-vérité », faussaire, fumiste etc. Dans l'arène, chacun en « attrappe pour son grade », au grand amusement de la galerie qui marque les points.

Au cours des derniers mois, une double manœuvre fut combinée par les stratèges antiglozéliens, qui semble n'avoir donné que de piètres résultats. Un premier mouvement se déroula au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Brusquement un jour du bel automne dernier, Glozel fut déclaré « en instance de classement ». C'était l'embar-go mis sur tout ce qui avait été trouvé et toute recherche nouvelle interdite sans la présence d'un surveillant. Le second mouvement fut caractérisé par la nomination d'une Commission arbitrale soi-disant internationale, indépendante et impartiale. Entraîné par sa franchise, le docteur Morlet n'évita pas le piège. Il accepta sans réserve le droit de faire désigner des Glozéliens qualifiés aux côtés d'Antiglozéliens notoires. Il se livra sans conditions et, en fait, la Commission fut nommée uniquement par les deux marchands antiglozéliens qui commandaient au Congrès d'Amsterdam où ils choisirent — naturellement — des hommes sûrs, « dont une femme ». Il est vrai que celle-ci venait d'être gratifiée par eux d'un prix de 8000 francs. De l'aveu des nombreux journalistes qui, calepin et objectif en main, suivirent les travaux de la Commission, la vérité paraissait définitivement sortie de son puits. Au contraire, pour quiconque connaissait les

dessous de l'affaire, le rapport devait fatalement être... ce qu'il a été. Il a fallu plusieurs semaines pour l'élaboration de ce filandreux mémoire. Certains commissaires auront un jour quelque regret d'avoir apposé leur signature sur sa dernière page. En France, soyez sincère, même dans l'erreur on vous applaudira; soyez ridicule, le rire vous accueillera.

Et l'affaire de Glozel continue.

C'est que le problème de l'authenticité ne peut aboutir ici qu'à l'une de ces trois conclusions : 1° tout est vrai; 2° tout est faux; 3° une discrimination est à faire entre certains objets authentiques et d'autres pièces frauduleusement introduites dans la collection Fradin pour augmenter la valeur marchande de celle-ci.

On n'arrivera à une certitude qu'avec une exploration méthodique, complète, de ce qui reste encore de sol vierge — cette nouvelle recherche devant être faite par une Commission mixte — Glozéliens et Antiglozéliens — disposant de moyens matériels comme ceux que pourrait mettre à sa disposition un organisme scientifique d'une puissance d'action suffisante, telle par exemple, notre Association régionale de Paléontologie humaine et de Préhistoire. Les opinions contraires s'affronteraient ainsi sur place, avec toute la documentation à portée de la main et des yeux. Le seul engagement à demander serait de ne pas remplacer la discussion académique par un « Jugement de Dieu » devenu sans valeur en notre XX^e siècle.

L'authenticité établie, se posera le problème de l'ancienneté. Un membre éminent de l'Institut et de l'Académie française soutient la thèse du « sorcier gallo-romain ». Il défend sa doctrine non sans humour et avec courtoisie.

Pour d'autres, la cursive latine doit faire place à des caractères phéniciens, chinois, voire sibériens archaïques. Cette dernière parenté serait assez séduisante si l'on veut bien admettre l'âge néolithique du gisement et l'origine asiatique des migrations humaines qui ont amené sur notre sol les Néolithiques avec leur civilisation de peuples pasteurs et agriculteurs. D'autres savants — et non des moindres — rattachent le graphisme de Glozel à certaines inscriptions paléolithiques encore mystérieuses.

Alors que les uns, tout en regardant Glozel comme préhistorique, le placent au voisinage de l'introduction des métaux en Gaule, d'autres tendent à le vieillir en le reportant en plein Mésolithique, voire tout près de la fin du Magdalénien.

Les données du problème sont encore trop incertaines pour qu'il soit possible de le solutionner présentement.

L'intérêt de Glozel est grand :

1° Par le nombre considérable des signes graphiques existant sur des tablettes d'argile, sur des galets, sur des poteries, sur des anneaux de schiste, sur des objets en os... Ils paraissent se rapporter à une écriture fort ancienne et à un alphabet d'où seraient dérivés la plupart de ceux que nous connaissons dans la plus lointaine antiquité;

2° Par un ensemble de poteries fort curieuses, très variées, figurant le masque humain sans bouche, des symboles phalliques, etc.; par des vases probablement funéraires avec de la cendre d'os à leur intérieur, etc.;

3° Par des galets gravés portant des signes graphiques glozéliens et des dessins d'animaux, de renne notamment, ce qui oblige, soit à vieillir considérablement l'ensemble du gisement, soit à admettre une émigration très tardive du Renne vers les terres arctiques;

4° Par tout un outillage en silex taillé, en pierre polie, en os travaillé, en argile modelée et plus ou moins cuite;

5° Par l'existence de « tombes » bizarres, d'un « four crématoire » que certains regardent comme un four de verrier (four à fritter).

C'est l'évocation d'une culture encore ignorée, se reliant mal à celles que nous connaissons et qui bouleverse les cadres actuels de la Préhistoire telle que nous la comprenons.

— Alors quelle est votre opinion personnelle sur Glozel ?

— Mon cher Secrétaire général, après avoir situé la controverse de Glozel sans citer aucun nom — ce dont vous me ren-

satisfaisante des dessins de Renne sur les galets de Glozel; que, si je peux affirmer l'authenticité de ce que j'ai trouvé, ou vu trouver, en place dans le sol de Glozel, j'ai examiné trop sommairement les centaines et centaines de pièces du musée Fradin pour me porter garant de l'origine de chacunes d'elles.

Mais vous me permettez d'ajouter qu'en matière de science seuls les faits bien constatés ont quelque valeur et que je suis tout prêt à modifier mon opinion le jour où des faits nouveaux seraient apportés. Seule la vérité scientifique mérite qu'on la poursuive et sa recherche doit être faite sans parti-pris, sans amour-propre, ne ne suivant qu'un seul chemin : celui qui conduit vers la lumière.

La Haute-Loire 13/01/1928

135857